



PÔLE CULTUREL ET ASSOCIATION

Service Animation et vie associative

02 40 56 09 20 • association@malville.fr

Gwenal Pensec

DEMANDE DE SUBVENTION

PJ : dossier de demande de subvention annuelle

Objet : informations sur le dossier de demande 2021

Ce dossier doit être déposé en mairie, dûment rempli

POUR LE 31 DÉCEMBRE 2020 AU PLUS TARD

Après instruction de votre dossier et validation au Conseil Municipal, une réponse écrite vous sera transmise pour vous informer du montant de la subvention accordée.

L'ensemble des tableaux financiers doit être renseigné. En cas de manquement, la demande de subvention ne pourra être examinée.

Vous devez également fournir :

- une copie du récépissé de déclaration préfectorale** portant mention du plus récent bureau de votre association, avec les coordonnées téléphoniques ou informatiques des membres de ce bureau.
- les statuts de l'association** en cas de première demande ou de modification.
- une attestation d'assurance de responsabilité civile** pour l'année 2018/2019 exigible pour toute réservation de salle (utilisation régulière ou exceptionnelle).
- un relevé d'identité bancaire.**
- le numéro SIRET de l'association** (14 chiffres).



Vos projets

Budget prévisionnel

du au

Dépenses	Prévision	Recettes	Prévision
Sommes réservées aux fédérations et autres organismes	€	Adhésions <i>Précisez le nombre et le montant des adhésions</i>	€
Achats de petit équipement	€	X €	€
Frais d'entretien de matériel	€	X €	€
Salaires et rémunération versés (brut + charges sociales patronales)	€	X €	€
Transports	€		
Repas, fêtes internes au club	€	Subventions communales	€
Autres	€	Autres subventions	€
• Organisation de fêtes	€	Revenus de placement	€
	€	Divers dont recettes totales liées aux fêtes	€
	€		
Excédent d'exercice	€	Déficit d'exercice	€
TOTAL	€	TOTAL	€

SUBVENTIONS 2021

Votre association

Nom

Adresse du siège social

Code postal Commune

Téléphone Fax

Courriel

Déclarée en Préfecture le à

Numéro SIRET

Coopération intercommunale

Votre association a-t-elle ou va-t-elle mener des actions de coopération intercommunale (cf article 3 du règlement ci-joint) ? OUI NON

Si oui, précisez :

Objectifs et description

Public bénéficiaire

Moyens mis en oeuvre

Cohésion sociale et formation

Votre association a-t-elle ou va-t-elle mener des actions de cohésion sociale ou de formation (cf article 3 du règlement ci-joint) ? OUI NON

Si oui, précisez :

Objectifs et description

Public bénéficiaire

Moyens mis en oeuvre

